

Suite à l'accord de sortie de crise proposé par la Direction, les organisations syndicales ci-dessous considèrent que les conditions de levée de leur préavis pour un mouvement de grève du 29 juillet au 1^{er} août sont réunies.

Après une nécessaire consultation de leurs instances pour certaines de ces organisations, elle conviennent de se retrouver le 23 juillet à 11h pour signer l'accord de sortie de crise,

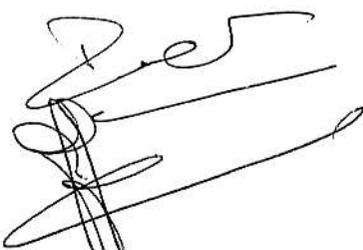
Fait à Roissy, le 23 juillet à 0:30

CFTC 

CFDT 

SMAF-UNSA 

SNPNC-FO

SUD AERIEN 

UGICT-CGT

UNAC-CGC 